

DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX SERVICES POUR ENCORE PLUS DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ !

On ne vous présente plus la démarche **Plus d'Actes, Moins de Watts**, cet ensemble de ressources mis à disposition de nos sociétaires et client-es pour les accompagner vers la sobriété, au cœur de notre modèle de société !

Depuis 2024, nous nous sommes outillés pour **proposer des optimisations tarifaires à l'ensemble de nos client-es équipés de compteurs communicants**. Grâce à ce dispositif, Enercoop a évalué un total de **2,2 millions d'euros d'économies annuelles potentielles**, pour 3/4 réalisables par nos client-es particuliers, à 10 % par nos client-es professionnels et 15 % par nos grands comptes et collectivités.

40 000 client-es ont reçu notre dernier rapport MonSuiviConso de 2024 évaluant les puissances souscrites. En moyenne sur l'année, **93 % des répondants à notre questionnaire** sont satisfaits. Pour recevoir vous aussi votre suivi de consommation trimestriel personnalisé, il suffit de vous inscrire sur votre espace client !

MON SUIVI CONSO EN 2024

2,2 MILLIONS D'€
d'économies annuelles
potentielles

40 000
client-es récipiendaires

93 %
de client-es satisfait-es
(parmi les répondant-es
à notre enquête)

+ D'ACTES - DE WATTS



Camille et notre jeu «Pète les plombs» pour faire des économies d'énergie



Lancement de notre bureau d'études thermiques en 2024

L'année 2024 est marquée par le lancement d'une nouvelle activité de **bureau d'études thermiques**. Celui-ci s'adresse aux collectivités pour effectuer des audits énergétiques, mais aussi aux copropriétés d'Ile-de-France. Ces dernières peuvent réaliser le projet de plan pluriannuel de travaux, le diagnostic de performance énergétique collectif ou bien le diagnostic technique global en vue de travaux ou pour se conformer aux réglementations.

Nous intégrons dans notre accompagnement les **leviers comportementaux, en complément des travaux, pour une bonne gestion des bâtiments**. L'audit énergétique est indispensable pour réduire sa consommation d'énergie, un pilier essentiel à la vision de la transition énergétique portée par Enercoop !





Notre activité de formation s'intensifie en 2024 !

Se former avec Enercoop, c'est possible !

Depuis bientôt 10 ans, le réseau Enercoop propose des formations à destination des professionnels, des structures publiques et des particuliers dans une démarche de qualité certifiée Qualiopi. En 2024, elles se sont encore plus fortement développées, avec la participation de notre coopérative.

Ces formations portent sur différentes thématiques, des énergies renouvelables à la transition écologique en passant par la coopération, en favorisant une pédagogie innovante, participative et l'intelligence collective.

La formation qui cartonne en 2024 : l'agri-photovoltaïsme !

Il ne s'agit pas pour nous de faire la promotion sans limite de cette technologie mais plutôt de permettre à des citoyen·nes, élu·es, agent·es, agriculteur·ices et associations de comprendre les bases du sujet afin de pouvoir se faire une opinion et analyser les projets autour d'eux.

Des projets solaires sur mesure pour les professionnels et les collectivités

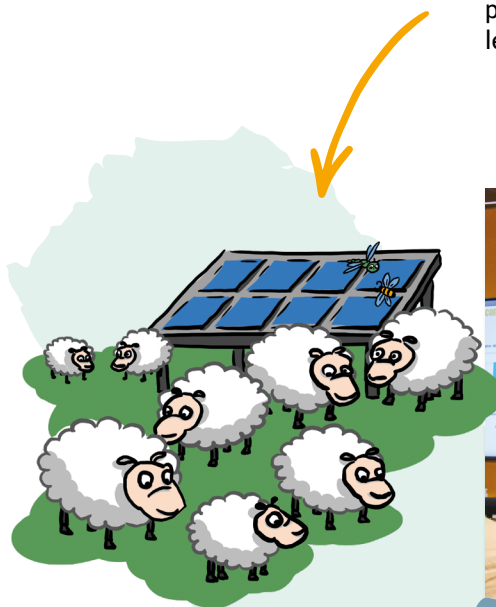
Pour répondre aux besoins des professionnels et des collectivités, de plus en plus nombreux à se lancer dans un projet solaire, Enercoop a développé son **activité de bureau d'études solaires**.

En 2024, à l'échelle de toute la France, le réseau Enercoop a accompagné plus de 150 projets d'autoconsommation individuelle ou collective pour des collectivités et des professionnels.

La coopérative a contribué à la réalisation de près de 20 projets d'autoconsommation solaire photovoltaïque sur son territoire¹, avec parfois plus de 100 toitures analysées. **Sa mission est de conseiller les professionnels et les collectivités pour des investissements utiles, rentables et renouvelables.**

¹- Bourgogne-Franche-Comté, Alsace, Ile-de-France, Centre-Val de Loire

Le bureau d'études solaires d'Enercoop maintenant qualifié RGE OPQIBI, reconnaissance de la qualité d'accompagnement des professionnels et collectivités dans leurs projets d'autoconsommation individuelle ou collective.



Les formations Enercoop sont développées par les Services énergétiques

